

Rapport commission FA – demande de crédit de réalisation pour les aménagements extérieurs de Saint-Mathieu co-financés privés/public GPA 1-2022-27

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 31 mai 2022, la commission Finances et Administration a étudié la demande de crédit de réalisation pour les aménagements extérieurs de Saint-Mathieu co-financés privés/public d'un montant de CHF 1'170'000.- TTC.

Ce crédit de réalisation fait suite à une étude votée en 2021.

Une convention foncière élaborée en 2017 a été refusée par le FIE et un autre mode de répartition a dû être mis en place.

Après négociations et discussions avec le FIE, Fonds intercommunal d'équipement, celui-ci rentre en matière ce qui rend possible la signature de la convention d'exécution pour le co-financement privés/public. La commune est toutefois dans l'attente de la confirmation écrite de cette décision.

La commission passe au vote et vous recommande par

**8 pour (8 membres présents)**

D'accepter la demande de crédit GPA 1-2022-27 de réalisation pour les aménagements extérieurs de Saint-Mathieu co-financés privés/public d'un montant de CHF 1'170'000.- TTC amorti sur 30 ans dès la fin des travaux, soit fin 2023

Bernex, le 3 juin 2022

La rapportrice  
Sandra Marconi